

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

**DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**

**ARRÊTÉS**

25-F-0614

25-A-0153	FRETIN - Route Métropolitaine 145 - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
25-A-0156	EMMERIN – NOYELLES –LES-SECLIN – WATTIGNIES - Rue Hoche, Rue Jacquet, Rue de Verdun, Route 147, Rue de Seclin, Rue d'Emmerin, Route Métropolitaine 952, Voie dit bas Chemin et Rue Sadi Carnot - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
25-A-0157	HOUPLINES – LA CHAPELLE D'ARMENTIERES - Rue du Cortembut, Chemin du Cortembut Annexe 1, Ruelle de la Blanche, Ruelle de la Blanche Annexe 1, Rue Saint-Jacques, Rue du Bois, Avenue Industrielle et Avenue du Président Kennedy - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
25-A-0158	MARCQ EN BAROEUL – MOUVAUX - Avenue de la Marne et Boulevard de la Marne - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
25-DD-0448	Mandat spécial - AVICCA - Paris - 13 mai 2025 - Attribution

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.